



RÉGION ACADÉMIQUE
NORMANDIE

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE



COMMUNIQUE DE PRESSE

Jeudi 27 octobre 2016

L'ACADEMIE DE CAEN MOBILISÉE CONTRE LE HARCELEMENT

La journée nationale de prévention contre le harcèlement se déroulera jeudi 3 novembre. A cette occasion, les établissements de l'académie se mobilisent pour parler harcèlement, un sujet délicat et encore tabou.

Qu'est-ce que le harcèlement ?

Le harcèlement se définit comme une violence répétée qui peut être verbale, physique ou psychologique. Cette violence se retrouve aussi au sein de l'école. Elle est le fait d'un ou de plusieurs élèves à l'encontre d'une victime qui ne peut se défendre.

A noter cette année : le thème mis en avant est le cyber harcèlement. Un numéro vert dédié à cette thématique est mis en place pour les victimes ou témoins de cyber harcèlement : **0 800 200 000**

Chaque année, le concours national « Non au harcèlement » est proposé aux élèves de 8 à 18 ans afin de leur permettre de prendre conscience de ce phénomène, de ses conséquences, pour pouvoir s'exprimer sur le sujet, et à terme, contribuer à sa prévention. Les élèves, guidés par les équipes éducatives, produisent un support de communication (affiche ou vidéo) accompagnant le plan de prévention du harcèlement de leur établissement. Pour participer, les équipes doivent envoyer leur production au référent harcèlement de leur académie. Une cérémonie officielle récompensant les 10 lauréats nationaux se déroulera en mai 2017.

Quatre points sont mis en avant : **la prise en charge, la formation, la sensibilisation et enfin la prévention**. Dans l'académie, des temps d'échanges élèves/corps enseignants sont mis en places au sein des établissements. Les personnels sont formés à la prise en charge des cas de harcèlement, et des partenariats avec des associations permettent de coordonner des actions auprès des jeunes et de leurs familles.

Dans l'académie de Caen, les établissements scolaires se mobilisent tout au long de l'année et font de cette journée le point d'orgue de leur travail régulier sur le sujet. A titre d'exemples, nous pouvons citer quelques établissements qui mènent ce travail impliquant l'ensemble de la communauté éducative :

Dans le Calvados, le collège Léopold-Sédar Senghor à Ifs (14) travaille sur un projet éducatif de sensibilisation avec les élèves de 5e. La lutte contre le harcèlement y est en effet inscrite comme l'un des axes de travail du projet d'établissement du collège. Les débats sur les conséquences du harcèlement aboutissent à la réalisation, par un groupe de volontaires, de supports de communication (affiches et/ou vidéos) présentés en mars 2017 lors de la venue de l'auteur jeunesse : Arthur Ténor, auteur du roman intitulé « L'enfer au collège », publié en 2012.

Dans la Manche, le collège Félix Buhot de Valognes organise une séance de sensibilisation à la thématique du harcèlement avec l'infirmière pour les quatre classes de 4ème puis un ciné-débat avec les élèves et leurs parents. En parallèle, une exposition élaborée par la maison des adolescents est organisée au collège pendant tout le mois de novembre.

Dans le département de l'Orne, le Lycée des Andaines à La Ferté Macé lance une commission "harcèlement" dans le cadre du Comité d'Education à la Santé et à la Citoyenneté, composée d'élèves, pour approcher tous les volets de cette problématique.

Pratique : <http://www.nonauharcèlement.education.gouv.fr/>

CONTACT

communication@ac-caen.fr

Laure Cours-Mach, Responsable

02 31 30 16 35 / 06 79 31 21 09

Fanny Gallien, Assistante

02 31 30 15 03